

LES PARONYMES*

Yvan PELLETIER

A. État de la question

LES *ATTRIBUTIONS*¹ D'ARISTOTE ont fait l'objet de commentaires nombreux, où l'on peut trouver une foule de remarques utiles sur le sens précis de telle ou telle partie du texte aristotélicien. Cependant, nous semble-t-il, les exégètes de ce traité, tant anciens que récents, ont assez peu réussi à en rendre évidente la cohérence. Malgré tous leurs efforts, en effet, ils n'arrivent pas à rattacher toutes les considérations d'Aristote à une intention unique pour en justifier la présence et l'ordonnance. Après toutes les interprétations, on garde facilement de ce traité l'impression d'une juxtaposition de notions plus ou moins hétéroclites. Si l'on y porte un peu d'attention, en effet, la division en *préattributions*, *attributions* et *postattributions*² ne fournit qu'un principe d'ordre assez confus et insatisfaisant. La difficulté à dégager le propos et l'ordre des diverses considérations s'étend aussi à chaque chapitre pris en lui-même, tout spécialement parmi les premiers. Elle est frappante, par exemple, dans le tout premier chapitre. Nous n'avons pas trouvé, ni chez les Anciens, ni chez les Modernes, d'auteur qui réussisse expliquer clairement le sens des trois définitions présentées par Aristote à cet endroit et à les faire procéder d'une même intention bien précise. Bien sûr, c'est la définition des paronymes qui résiste le plus à tout effort en ce sens. La plupart y voient une considération assez indépendante des deux précédentes. S'ils arrivent, en effet, à trouver quelque rapport entre les deux premières définitions, ce rapport ne peut pas s'étendre, ou s'étend seulement par accident, à la troisième. Ainsi, les

* Publié dans *Cahiers de l'Institut de Philosophie Comparée*, 1979. — Note : Les polices de caractères OdysseaU, utilisées pour l'impression de ce document, sont disponibles auprès de : Linguist's Software, Inc., PO Box 580, Edmonds, WA 98020 0580 USA, tél. (425) 775 1130, ou à l'adresse suivante : www.linguistsoftware.com.

¹ Κατηγορίαι. On traduit traditionnellement par *Catégories*, en translittérant tout simplement le mot grec. Ce procédé, sans doute très utile dans le cas fréquent où le français ne dispose d'aucun mot approprié, a souvent le mauvais effet d'embarrasser l'intelligence de *corps étrangers inassimilables* : en effet, il engendre des mots inaptes à produire déjà d'eux-mêmes — comme tout nom bien choisi doit le faire — un premier éclairage, confus mais juste, sur la chose nommée, en attendant qu'on soit à même de recevoir sa définition plus distincte. Nous croyons, avec Monseigneur Maurice Dionne, qu'on ne doit pas laisser passer l'occasion, quand la langue permet d'atteindre cet effet, ce qui arrive chaque fois qu'on dispose d'un terme adéquat déjà enraciné dans le génie français. Aussi préférons-nous traduire *Attributions*, plutôt que *Catégories*. Pour une explication plus détaillée, voir Gérard Allard, *Proème et notions prérequis à l'intelligence des Attributions d'Aristote*, Québec, Thèse de doctorat en philosophie à l'Université Laval, 1978, plus spécialement pp. 254-257.

² Ou en antéprédicaments, prédicaments et postprédicaments.

commentateurs grecs³ prêtent à Aristote l'intention de recenser les diverses possibilités selon lesquelles les êtres communiquent ou ne communiquent pas quant à leurs noms et à leurs définitions. Mais alors, si quelque considération devait suivre celles des homonymes et des synonymes, elle concernerait plutôt polyonymes et hétéronymes. Car des êtres peuvent non seulement avoir même nom et définition différente, ou même nom et même définition, mais encore avoir nom différent et même définition, ou nom différent et définition différente. Aussi Ammonios, par exemple, doit-il jouer de subtilité pour absoudre Aristote d'un oubli si apparent, et d'une grande ingéniosité pour montrer la pertinence des paronymes⁴.

Le noeud du problème, avec les paronymes, c'est qu'il est difficile d'y trouver une considération proprement logique. Aussi les auteurs regardent-ils couramment leur définition comme une remarque grammaticale faite en passant et sans grand intérêt.

The definition of paronyms is merely grammatical. It shows⁵ ... how adjectives can be manufactured from abstract nouns by modifying the word-ending.

De plus, remarque-t-on souvent, la paronymie se distingue de l'homonymie et de la synonymie en ce qu'il s'agissait alors de choses multiples rangées sous un même nom, tandis qu'elle paraît bien mettre en jeu des dénominations multiples pour une même chose.

Paronymy appears as a notion incomparable with synonymy and homonymy: Things are defined to be synonyms and homonyms in so far as they share the same name, whereas two things are paronyms when they are called by different 'names' (terms) of which one is nevertheless derived (grammatically) from the other.⁶

Paronymous are those called by two names, of which the one is derived from the other by varying the inflexion of termination.⁷

Manquer ainsi à pénétrer le caractère proprement logique de la définition des paronymes entraîne de graves conséquences non seulement pour le premier chapitre, dont on ne peut plus alors saisir ni l'unité ni l'ordonnance au reste du traité, mais pour tout le traité, dont le *scopos* paraît encore plus obscur. En effet, les auteurs ont généralement beaucoup de difficulté à décider si ce *scopos* appartient à la logique ou à la métaphysique ; le jugement n'en devient pas simplifié si on croit trouver des considérations grammaticales dès le premier chapitre, ainsi qu'en témoigne l'affirmation d'Owens :

The opening chapter of the *Categories* fails to reveal whether it is introducing a grammatical, a logical, or a metaphysical treatise. It deals with equivocals and univocals and ends with a definition of paronyms. The definition of paronyms *is given in purely grammatical*

³ Voir, par exemple, Ammonios, *In Arist. Categ.*, dans *Commentaria in Aristotelem Graeca*, éd. Busse, Berlin, Acad. litt. regiae Borussicae, 1895, vol. 4, part. 15-17.

⁴ *Ibid.*, 23-24.

⁵ G.E.L. Owen, *Logic and Metaphysics in Some Earlier Works of Aristotle*, dans Owen et I. Düring éd., *Plato and Aristotle in the Mid-Fourth Century*, Göteborg, 1960, 175.

⁶ K.J.J. Hintikka, *Aristotle and the Ambiguity of Ambiguity*, dans *Inquiry*, 9 (1959), 141.

⁷ George Grote, *Aristotle*, New York : Arno Press, 1973, 57.

Les paronymes

terms. Paronyms derive their name from an identical source with a difference only in case ending, as bravery and the brave, grammar and the grammarian.⁸

Nous voudrions en cet article présenter une interprétation de la définition des paronymes que nous croyons à la fois tout à fait originale et avoir seule le mérite 1° de rendre compte fidèlement de la lettre d'Aristote, 2° de faire ressortir l'unité du premier chapitre autour d'un propos bien net, 3° d'éclairer dès le point de départ la nature strictement logique de l'ensemble du traité des *Attributions*.

B. L'intention du premier chapitre

Remarquons tout de suite que la composition même du premier chapitre invite déjà à y trouver de l'unité. En effet, Aristote énumère là trois définitions construites selon un mode extrêmement voisin : dans les trois cas, il s'agit d'*êtres dont le nom est commun et dont on indique le rapport avec la définition de l'essence à laquelle réfère le nom*, tout cela illustré chaque fois d'exemples, eux-mêmes les plus voisins possibles. Ces exemples, d'ailleurs, à la fois font comprendre les définitions données et manifestent l'existence d'êtres tels qu'elles les décrivent. Comment faire voir mieux, sans le dire expressément, qu'une intention unique et bien précise commande ces définitions ? Nous n'avons pu trouver qu'un auteur récent qui ait paru sensible au caractère presque symétrique des trois définitions. Barrington Jones affirme en effet que : « There is no asymmetry between the three notions. As they are introduced in the first chapter, the members of each of the three classes are of the same type. »⁹ Malheureusement, Jones ne va pas beaucoup plus loin. D'une part, lorsqu'il s'agit de dire ce que sont des paronymes, il s'exprime de façon fort brève et obscure : « The paronyms, dit-il, are the item called by an adjective which is an inflected form of a 'name' for a property and the property 'named'. »¹⁰ Par ailleurs, il n'y trouve de toute évidence rien de strictement logique, puisqu'il fait expressément des *Attributions* un traité de nature métaphysique :

I wish to suggest that 'the things that are' are 'things *that exist* and in existing are something', that the two relations ('being said of' and 'being in') are existential, that 'primary substance' — *πρῶτη οὐσία* — is the existentially primary mode of existence of individuals.¹¹

Pour pénétrer un peu mieux le sens et la portée de ce chapitre, il faut se rappeler en gros comment notre raison parvient, en son premier acte, à se former, d'après les informations qu'elle reçoit du sens, une notion distincte de ce qu'est la chose qu'elle s'applique à connaître. Il lui faut, pour ce faire, comparer la chose visée avec les autres offertes à sa connaissance et, à travers cette comparaison, dégager ce que cette chose a de commun avec elles, puis ce qui lui est propre et par quoi elle s'en distingue. La raison touche au terme de ce processus quand elle arrive à former une défini-

⁸ J. Owens, *Aristotle on Categories*, dans *The Review of Metaphysics*, XIV (1960), # 1 (septembre), 74. Nous soulignons.

⁹ Barrington Jones, *An Introduction to the First Five Chapters of Aristotle's Categories*, dans *Phronesis*, vol. XX (1975), 148.

¹⁰ *Ibid.*, 147.

¹¹ *Ibid.*, 146. Nous soulignons.

inition essentielle de la chose connue, c'est-à-dire quand elle peut exprimer à la fois à quelles autres natures celle de cette chose est le plus voisine et par quoi d'essentiel elle s'en différencie ultimement ; quand, en d'autres mots, elle identifie de quelle puissance prochaine procède son essence et quelle perfection ultime propre la constitue en acte. Mais ce terme, si la raison s'y rend, n'est atteint qu'à la suite d'un long processus de division procédant de représentations extrêmement communes, si communes qu'elles englobent toute chose à connaître : notions d'être, d'un, de bon, de chose, que la raison se forme naturellement et assurément dès son entrée en acte.

Ce que notre intelligence conçoit en premier comme le plus accessible à sa connaissance, et en quoi elle résout toutes ses conceptions, c'est l'être, comme dit Avicenne au début de sa *Métaphysique*. Aussi s'ensuit-il nécessairement¹² que toutes les autres conceptions de notre intelligence sont atteintes par addition à l'être.

Partant de là, la raison cherche à préciser avec quelles autres choses l'objet qu'elle vise partage une même façon spéciale d'être puis, dans les limites de ce qui communique ainsi essentiellement, comment cet objet se distingue de plus en plus précisément.

Ce qu'il nous importe surtout de considérer ici, c'est que le processus qui conduit la raison à l'appréhension distincte de ce qu'est essentiellement telle ou telle chose débute proprement par l'identification d'une ressemblance essentielle que cette chose entretient avec beaucoup d'autres : dans l'investigation de ce qu'est une chose, la raison prend son véritable départ quand elle identifie la communauté essentielle que cette chose partage avec le plus grand nombre d'autres. C'est donc d'abord l'identification d'un tel principe que le logicien du premier acte doit s'attacher à faciliter s'il veut conduire efficacement la raison à son bien et c'est ce que vise Aristote dans les *Attributions*.

Cependant, il se trouve que la raison, lorsqu'elle se met à comparer les choses et à découvrir par quoi elles communiquent, ne touche pas uniquement, ni premièrement, ni quelquefois même ultimement, leurs ressemblances essentielles. Très souvent, la raison découvre que des choses ont en commun quelque caractère qui n'est pas ou n'est pas complètement leur essence propre. Au moment donc de fournir à la raison les notions les plus communes d'où devra procéder et où devra se résoudre tout effort de connaître et d'exprimer ce qu'est *essentiellement* toute chose à connaître, on comprendra facilement qu'il faut absolument clarifier quelles autres ressemblances qu'essentielles peuvent porter la raison à rassembler plusieurs choses en une même notion commune. Il est impossible, en effet, de bien comprendre le propos de ce traité des *Attributions*, si on confond toute espèce de commun, apte ou non à signifier une chose dans ce qu'elle est essentiellement.

Comme il doit être question de la façon dont il faut ordonner ce qui peut s'attribuer (*praedicabile*) dans ce qu'il y a de plus commun essentiellement (*in genere*) et comme ce qui peut s'attribuer se réduit à trois types de notions communes, ... il nous faut auparavant traiter

¹² Thomas d'Aquin, *Q.D. de Veritate*, q. 1, a. 1, c.

Les paronymes

de ce triple commun, de façon à pouvoir par la suite plus facilement éclairer qu'est-ce qui peut contenir ou être contenu comme en *ce qu'il y a de plus commun essentiellement*.¹³

Aristote veut donc, en ce premier chapitre, manifester les trois façons les plus différentes dont notre raison, par sa connaissance, fait l'unité dans les choses, c'est-à-dire les trois façons dont elle se représente plusieurs choses comme une seule à cause d'une ressemblance qu'elle leur découvre. Or la manière certes la plus simple et la plus concise d'y parvenir était de le faire à travers ce qui en transparait dans la façon dont, naturellement, quand nous parlons et exprimons ce que nous connaissons des choses, nous les rassemblons sous des noms communs. Puisque, en effet, nous nommons naturellement les choses de la manière dont nous les connaissons, surtout en ce qu'il s'agit des appellations communes, la façon même dont nous assignons les noms communs aux choses devient un signe très précieux de la façon dont nous les connaissons *comme unes*. Aussi ce premier chapitre veut-il recenser les façons, au nombre de trois, naturelles à l'homme de signifier les choses par des noms communs et définir celles-ci de manière à faire connaître les trois modes de rapport qui les suggèrent à la raison.

C. La définition des paronymes

La définition des paronymes est sûrement la plus déconcertante des trois et la plus apparemment irréductible à l'interprétation générale que nous venons de donner du chapitre. On comprend facilement, à la lire, que les commentateurs n'aient ordinairement pas su la rattacher à une même intention que les deux précédentes et aient préféré en traiter à part ou, tout au plus, voir en les paronymes une espèce d'intermédiaires entre homonymes, synonymes, polyonymes et hétéronymes, participant à la fois d'eux tous en raison de quelque ressemblance et de quelque différence du nom et de la définition. Mais regardons les choses de plus près et, à cette fin, relisons les mots mêmes d'Aristote :

Παρόνυμα δὲ λέγεται ὅσα ἀπὸ τινος διαφέροντα τῇ πτώσει τὴν κατὰ τοῦνομα προσηγορίαν ἔχει, ὅσον ἀπὸ τῆς γραμματικῆς ὁ γραμματικὸς καὶ ἀπὸ τῆς ἀνδρείας ὁ ἀνδρεῖος — Enfin, on dit paronymes tous les êtres qui, tout en différant d'un autre par leur cas, reçoivent leur appellation d'après son nom. Ainsi a-t-on, différant de la grammaire, le grammairien, et du courage, le courageux.¹⁴

Il y a là plusieurs motifs d'étonnement, si on compare cette définition aux précédentes. Tout d'abord, il est frappant que, quoique Aristote use encore du pluriel, on a fortement l'impression, apparemment confirmée par les exemples fournis par Aristote, que le paronyme est seul, contrairement à ce qu'il en était des homonymes et des synonymes. En effet, s'il faut être deux pour avoir le même nom et différer ou non quant à la définition, il semble bien que le grammairien, à lui seul, est déjà paronyme

¹³ Albert le Grand, *In de Praedicamentis*, tract. 1, c. 2. Nous croyons utile à une meilleure intelligence du sens et de la portée de ce texte de traduire *genus* par la périphrase en caractère italique.

¹⁴ Aristote, *Attributions*, 1, 1a11. Les traductions des textes cités sont de nous. Pour le texte des *Attributions*, ainsi que pour le commentaire qu'en a rédigé Ammonios, voir notre traduction annotée : *Les Attributions (Catégories)*, Montréal : Bellarmin et Paris : Les Belles Lettres [*Noêsis*], 1983.

de la grammaire et le courageux du courage. De plus, si la figure peinte et l'homme sont homonymes l'un de l'autre, si le bœuf et l'homme sont synonymes l'un de l'autre, il est évident que le grammairien seul est paronyme de la grammaire, mais non pas la grammaire du grammairien. En outre, contrairement aux définitions précédentes, il n'est aucunement question ici, semble-t-il, de comparer des choses quant à leur définition, mais seulement quant à leur nom, au sujet duquel, chose très étonnante encore, on semble faire une simple distinction morphologique, appartenant plutôt à la grammaire qu'à la logique. À tel point que Tricot, quand il traduit cette phrase, réfère en note à une *définition de πτωσις, cas, au sens grammatical*¹⁵, que l'on peut lire en la *Poétique*. Et d'ailleurs, à quoi d'autre que la grammaire le *cas* pourrait-il avoir affaire ? Enfin, si on considère cette définition en regard de l'interprétation générale que nous avons donnée plus haut du chapitre, comment pourrait-il être question ici d'une façon spéciale de donner un nom commun à plusieurs choses, puisqu'il s'agit, en toute apparence, *d'une seule chose, le grammairien, ou le courageux*, et que cette chose a un nom qui n'est pas strictement commun avec celui de la chose avec laquelle on la compare, la grammaire, ou le courage, mais en dérive ?

Il n'est pas besoin de beaucoup plus pour démissionner dans la recherche d'une intention unique à ce chapitre. Cependant, on peut découvrir assez facilement que, outre qu'elle brise l'unité du chapitre, cette lecture, suggérée par la surface du texte, va au-devant de multiples difficultés dès qu'on veut y voir quelque implication logique. Par exemple, la langue grecque présente quantité de situations où deux mots diffèrent par leur terminaison exactement de la même manière que les illustrations fournies par Aristote pour les paronymes et où on se sentirait néanmoins assez mal à l'aise de reconnaître ce dont parle Aristote, c'est-à-dire quelque chose qui ait le moindre rapport avec la logique en général et le traité des *Attributions* en particulier. Doit-on, en effet, voir une relation de paronymie entre *γραμματική, grammairienne*, et *γραμματικός, grammairien* ? entre *ἀνδρεία, courageuse*, et *ἀνδρείος, courageux* ? La lecture que nous venons de faire ne fournit aucun critère pour distinguer cette situation de celle fournie par Aristote en illustration ; pourtant elle n'a manifestement rien à voir hors de la grammaire. Il serait assez grossier de supposer que cette situation aurait échappé à l'intelligence d'Aristote ou que, la connaissant, il aurait laissé subsister une telle ambiguïté. Inversément, faudrait-il, comme le croit Ammonios¹⁶, nier toute paronymie de *γραμματική, grammaire*, à *γραμματική, grammairienne*, simplement en raison du caprice grammatical qui signifie le féminin ? Le génie grec ferait-il si grand cas de la différence des sexes qu'il signifierait la possession de la grammaire par la paronymie chez les hommes et par l'homonymie chez les femmes ??? La lecture courante de la définition d'Aristote le suggère. C'est sûrement trop confondre logique et grammaire. C'est en tout cas vouloir beaucoup de lien entre ce que construit naturellement la raison pour connaître et ce dont convient

¹⁵ Aristote, *Catégories*, trad. Tricot, Paris : Vrin, 1959, 2, note 2.

¹⁶ Voir *op. cit.*, 23, 8.

Les paronymes

artificiellement la volonté pour l'exprimer. Enfin, regarder la paronymie sous cette couleur grammaticale conduit inévitablement à mettre Aristote en contradiction avec ce qu'il écrit en plusieurs autres lieux. C'est tout au moins s'exposer à la nécessité de pénibles acrobaties intellectuelles pour l'éviter. Par exemple, quand on lit ainsi la définition des paronymes, comment refuser à l'*homme* d'être paronyme de l'*humanité* ? et à l'*animal* d'être paronyme de l'*animalité* ? et au *rationnel* d'être paronyme de la *rationnalité* ? Pourtant, quelques pages plus loin, Aristote nie catégoriquement cette éventualité :

Il appartient aux substances et aux différences que toutes les attributions qui se font à partir d'elles se disent synonymement. En effet, toutes les attributions qui procèdent d'elles se font soit aux individus, soit aux espèces. D'abord, il n'y a aucune attribution qui procède de la substance première, puisqu'elle ne se dit d'aucun sujet. Ensuite, en ce qui concerne les substances secondes, l'espèce est attribuée à l'individu et le genre est attribué à l'espèce et à l'individu.¹⁷

Aucune paronymie n'origine de la substance, affirme Aristote. Ailleurs, il dira même plus généralement qu'aucune paronymie n'origine du genre.

Aucun attribut tiré du genre ne s'attribue de manière paronyme à l'espèce¹⁸ ; au contraire, c'est toujours de façon synonyme que les genres s'attribuent à leurs espèces.

Toutes ces difficultés montrent au-delà de tout doute que cette lecture de la définition d'Aristote est viciée à la base. On ne pourra échapper à ce vice qu'à la condition de reprendre le texte aristotélicien, de le relire autrement, bref d'y chercher une considération proprement logique, sans se laisser entraîner à l'interprétation grammaticale que suggère spontanément la présence de certains mots, et tout spécialement du mot *πτῶσις*, *cas*.

Il convient tout d'abord de se remettre dans le contexte du chapitre. Aristote vient de définir homonymes et synonymes. Et à sa manière de s'exprimer, il est clair qu'il entendait définir *des êtres*, non *des mots*. Mais il est clair aussi que ce dont il parle, et qui sont des propriétés des êtres, n'appartient aux êtres ni en raison de leur nature considérée absolument, ni en raison de leur existence réelle dans le monde sensible. L'homme n'est homonyme et synonyme ni par nature, ni parce qu'il se réalise dans tel ou tel individu sensible. Ce sont là des propriétés qui appartiennent aux êtres en raison de la façon dont la raison les nomme pour exprimer adéquatement la connaissance qu'elle en a. En effet, les êtres deviennent homonymes quand la raison les désigne par un nom commun, sans cependant attacher à ce nom la même définition dans chaque cas. Similairement, les êtres deviennent synonymes quand la raison les appelle d'un nom commun dont elle rend le sens par la même définition. Lorsque après cela Aristote en vient aux paronymes, ces remarques continuent de valoir. Il est encore principalement *question des êtres et non des mots*. Mais des êtres toujours dans la façon de les nommer. Il s'agit d'ailleurs de plusieurs êtres et le pluriel ne se justifie pas par le simple désir de conserver avec ce qui précède une symétrie qui

¹⁷ Aristote, *Attributions*, 5, 3a33-39.

¹⁸ Aristote, *Topiques*, II, 2, 109b4.

n'offense pas l'œil. Aristote insiste d'ailleurs encore plus ici sur la pluralité : en plus d'écrire *paronymes*, au pluriel, il use, en les définissant, du relatif ὅσα, *tous les êtres qui*.

Si on veut bien maîtriser le préjugé grammatical suggéré par la présence du mot πτωσις, *cas*, dans la définition, ainsi peut-être que par la présentation des exemples qui suivent, une lecture bien attentive du texte d'Aristote fait ressortir manifestement que les paronymes sont *des êtres* qui reçoivent *une appellation commune* tirée, elle, *du nom de quelque autre être*. Ce n'est pas le mot *grammairien* qu'Aristote, ici, dit le paronyme de la grammaire, ni le mot *courageux* qui l'est du courage ; ce sont, par exemple, Aristophane de Byzance et Jean Philopon qui sont paronymes, et ils le sont du fait de recevoir une appellation commune, *grammairiens*, tirée du nom de cet autre être qu'est la grammaire ; et ce sont Achille et Hector, paronymes par le fait d'être nommés courageux, nom qui leur est commun et dérive de celui du courage. En cela, Barrington Jones a tout à fait raison d'affirmer qu'« examples ... of paronyms (would be) all the brave »¹⁹.

Déjà, cette interprétation cadre beaucoup mieux avec le contexte général du chapitre. Reste toutefois une difficulté, la difficulté centrale de cette définition : le sens exact qu'y revêt le mot πτωσις, *cas*. Encore là, la lecture attentive du texte révèle un point qui confirme fortement que ce sont bien les êtres qu'Aristote dit paronymes et non leur nom, tout dérivé qu'il soit, un point qui, en même temps, ne peut que troubler des lecteurs grammaticisants. En effet, Aristote dit bien — tellement bien d'ailleurs que Tricot lui-même, malgré son interprétation grammaticale du mot *cas*, est contraint de traduire en ce sens — que *l'on dit paronymes tous les êtres qui, tout en différant d'un autre par leur cas...* Il est singulièrement frappant qu'à ce moment de la définition, bien qu'Aristote n'ait encore parlé que d'êtres et aucunement de noms, la différence de cas est déjà présente. *Ce sont manifestement les êtres mêmes qu'Aristote déclare différents par le cas*. À prendre le texte en ce qu'il dit strictement, le mot *cas* désigne *une différence entre êtres et non entre mots*. À moins donc d'esquiver la lettre d'Aristote en l'imputant à une distraction de composition, il faut laisser de côté le cas grammatical et chercher si, effectivement, *la raison ramène de quelque façon les êtres à une déclinaison pour les connaître*. Il faut vérifier si les êtres mêmes n'imposent pas à la raison, quand elle les connaît, de se les représenter comme flexions diverses d'un être plus fondamental. Malgré la saveur quelque peu métaphorique de cette manière de parler, dès qu'on va jusqu'à poser nettement cette question, sa réponse saute aux yeux : oui, il y a effectivement, entre les représentations de la raison, des rapports qui se comparent à une déclinaison, à un ensemble de flexions : ce sont les dix attributions qui font justement le propos du traité qui nous intéresse actuellement.

Et voilà que nous disposons maintenant de tous les éléments de la nature des paronymes ; et que ces éléments prennent place dans une définition aussi claire que les deux précédentes. Ce qu'on appelle paronymes, ce sont *des êtres qui, tout en re-*

¹⁹ *Op. cit.*, 147.

Les paronymes

levant d'une attribution différente de celle à laquelle se rattache certain autre être, reçoivent cependant une appellation commune tirée du nom de cet autre être. Aristophane et Philopon, paronymes, le sont parce que, bien que substances, appartenant donc à une attribution différente de la qualité, sous laquelle se range la grammaire, ils reçoivent quand même en commun une appellation tirée du nom de la grammaire.

On serait peut-être tenté d'objecter qu'il est tout à fait étrange de la part d'Aristote d'utiliser ainsi le mot *cas*, en un tel sens et sans crier gare, une seule fois dans son œuvre et justement ici, dans un contexte où sont aussi concernés des mots dont la terminaison diffère. À cela on peut répondre qu'à condition de ne pas lire trop vite, la construction même de la phrase indique qu'il s'agit de cas pertinents aux êtres ; on peut ajouter qu'il est question ici de logique et qu'aucune intelligence valide ne devrait penser à des distinctions d'ordre purement grammatical ; mais il convient surtout de signaler que ce n'est pas la seule fois qu'Aristote emploie le mot *cas* dans le sens précis d'*attribution*. L'endroit le plus manifeste est le moment où, dans son *Éthique à Eudème*, Aristote rappelle la division de l'être en dix attributions pour manifester la pareille multiplicité que présente le bien.

Πολλαχῶς γὰρ λέγεται καὶ ἰσαχῶς τῷ ὄντι τὸ ἀγαθόν. Τό τε γὰρ ὄν, ὡσπερ ἐν ἄλλοις διήρηται, σημαίνει τὸ μὲν τί ἐστὶ τὸ δὲ ποιὸν τὸ δὲ ποσὸν τὸ δὲ πότε καὶ πρὸς τούτοις τὸ μὲν ἐν τῷ κινεῖσθαι τὸ δὲ ἐν τῷ κινεῖν· καὶ τὸ ἀγαθὸν ἐν ἐκάστη τῶν π τ ὠ σ ε ὶ ὄ ν ἐστὶ τούτων. — Le bien se dit en beaucoup de sens, de fait en autant de sens que l'être. En effet, l'être, ainsi qu'on l'a divisé ailleurs, signifie soit l'essence, soit la qualité, soit la quantité, soit le temps, et exprime aussi, en plus de ces sens, le fait de subir ou de causer un changement. Le bien aussi se retrouve dans *chacun de ces cas*.²⁰

Signalons encore un autre endroit, très clair aussi : il s'agit des flexions du non-être, qu'Aristote déclare en nombre égal aux attributions de l'être.

Κατὰ τὰς π τ ὠ σ ε ῖ ς μὴ ὄν ἰσαχῶς ταῖς κατηγορίαις λέγεται. — Pour ses *cas*, le non-être se dit en autant de sens qu'il y a d'attributions.²¹

D. Insertion des paronymes dans le premier chapitre

Une fois résolues les difficultés qui voilent le véritable sens de la définition des paronymes, il devient relativement aisé d'en saisir la portée, c'est-à-dire de la replacer dans le contexte de l'intention principale qui anime ce chapitre. Au moment d'entreprendre un traité dont le propos est de fournir à la raison les ultimes ressemblances essentielles en lesquelles se résolvent et d'où procèdent tous les efforts de définir ce que sont les êtres, Aristote croit utile, et à juste titre, de distinguer les diverses sortes de ressemblances dont la découverte peut motiver la raison à appréhender plusieurs êtres comme uns. C'est que ces ressemblances ne sont pas toutes d'ordre essentiel. Or il est capital, pour l'intelligence du propos, de pouvoir dissocier commun essentiel et commun non essentiel. Cette distinction, Aristote l'apporte à travers un signe naturel de ces diverses communautés sous lesquelles la raison perçoit les êtres : les variétés

²⁰ *Éthique à Eudème*, I, 8, 1217b27-30.

²¹ *Métaphysique*, XII, 2, 1089a27.

de noms communs qu'elle impose aux êtres pour les rassembler en une notion. C'est dans ce cadre bien précis qu'Aristote définit les paronymes.

Notre raison, on le sait, dépend complètement du sens, dans l'acquisition de sa connaissance, et ne reçoit donc des informations directes que sur les accidents sensibles des êtres qu'elle connaît. Par conséquent, ce sont d'abord et longtemps des ressemblances étrangères à leur essence qui sont pour la raison occasions de faire l'unité dans la représentation qu'elle se forme des êtres. Elle rattache bien alors les êtres entre eux par quelque caractère qu'ils ont véritablement en commun, mais qui leur *arrive* en commun, qu'ils partagent comme accident. C'est là une réelle ressemblance et communauté que connaît la raison, et un renseignement vrai qu'elle possède sur les êtres, mais une communauté qui ne peut pas proprement rendre compte de leur essence même. Quand elle veut ensuite nommer les êtres pour signifier qu'elle connaît que ceux-ci partagent ainsi un même accident, la raison ne peut pas purement et simplement attribuer aux êtres ainsi connus le nom même de l'accident qu'elle leur sait commun. Les êtres connus ne sont pas proprement cet accident. Aristophane et Philopon ne sont pas la grammaire, ni Achille et Hector le courage. Il y a *différence essentielle* entre ces êtres à nommer et la qualité commune sous laquelle on les connaît.

Quand on dit quelque chose paronyme..., on marque qu'il existe une transition ou une diversité entre l'essence dont vient le nom et celle qui est nommée d'après elle. Aussi, des choses qui sont de même nature ne reçoivent pas d'attribution ou d'appellation paronyme.²²

Aussi la raison a-t-elle une propension naturelle à former, d'après le nom du caractère en lequel elle fait ainsi l'unité des êtres qu'elle connaît, une appellation qui fait bien sentir que ce que ces êtres ont de commun en ce caractère, c'est un accident. Aristophane et Philopon communiquent en ce qu'ils sont grammairiens, c'est-à-dire en ce qu'ils possèdent tous deux la connaissance de la grammaire, qualité étrangère à leur essence même.

La raison arrive bien sûr quelquefois à connaître plus intimement les êtres et donc à les rattacher en vertu de ressemblances qui ne leur sont pas purement accidentelles, d'éléments communs qui touchent leur essence propre, qui disent ce qu'ils sont et non pas seulement ce qui leur arrive. Toutefois, là encore il y a des degrés.

La raison peut, par exemple, rassembler en une certaine notion commune deux ou plusieurs êtres qui participent inégalement à un même caractère. Tantôt ce caractère sera étranger encore à l'essence de chacun des êtres connus ; tantôt il touchera l'essence même de l'un ou l'autre. Mais toujours il n'appartiendra complètement qu'à un premier être et de plus en plus incomplètement à chacun des autres qu'il manifestera par la suite à la raison. Par exemple, la santé est une qualité tout à fait propre à l'animal, mais qualifie aussi de quelque façon les aliments, comme un effet qualifie sa cause, et l'urine, comme une cause son effet, ou comme un signifié son signe. De même, bien que l'homme possède seul, à strictement parler, la nature animale, la figurine peinte y participe aussi, en ce qu'elle en est la représentation. Et encore, c'est

²² Albert le Grand, *op. cit.*, c. 4.

Les paronymes

la substance qui est vraiment, mais l'accident participe aussi à l'être, par son rapport étroit avec la substance : car l'accident n'existe que par la substance et en elle. Cette communauté inégale, une fois perçue par la raison, méritera d'être exprimée par l'attribution du même nom à tous les êtres concernés, par l'attribution du nom même qui désigne proprement le premier de ces êtres. Les aliments et l'urine sont dénommés *sains* comme l'animal ; la figurine est nommée *animal* comme l'homme ; l'accident est rangé sous le mot *être* tout comme la substance. Cependant, la raison ne doit pas oublier que c'est seulement le nom que de telles choses ont *parfaitement en commun* ; et que s'il lui faut décrire l'essence exprimée par ce nom, la description devra varier pour chaque chose qu'il nomme. En effet, une seule d'entre les choses rangées sous un tel nom commun satisfait à la description complète de l'essence premièrement désignée par ce nom. Toutes les autres y participent par quelque proportion, similitude, causalité, ou par quelque autre rapport, mais laissent de côté un ou plusieurs éléments de cette description complète. Ce sont les choses unifiées de cette manière sous un nom commun que l'on appelle homonymes. Il arrive aussi par accident que d'autres choses soient nommées du même nom qu'une première pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la description de l'essence que désigne premièrement le nom. Elles ne méritent pas alors aussi bien le nom d'*homonymes* et *ne sont pas visées* par la considération qu'Aristote en fait au début des *Attributions*. Comme il manque à leur communauté de nom la motivation intellectuelle de marquer une certaine communauté imparfaite de nature, *ils ne sont pas strictement des homonymes*, et en les appelant tels, on en fait... des 'homonymes des homonymes'. Mais il ne faudra pas confondre et on parlera d'*homonymes exprès*, ou délibérés²³, dans la mesure où la raison assigne le nom commun en vertu d'une ressemblance incomplète, mais véritable, et d'*homonymes par accident*²⁴, quand aucun tel rapport ne sera au principe de la formation du nom commun. Mais ce dernier cas n'intéresse pas le logicien. Du moins le logicien qui travaille à munir l'intelligence humaine d'instruments efficaces pour connaître la vérité. Il va toutefois quelque peu intéresser le logicien des *Réfutations sophistiquées*, c'est-à-dire le logicien qui veut défendre la raison contre les tentatives de la tromper en lui faisant prendre pour un ce qui ne l'est pas. Mais même lui préférera jouer avec la véritable homonymie, l'accidentelle ne pouvant pas sérieusement tromper.

Enfin, c'est aussi, et le plus légitimement en fait, l'appréhension d'une communauté véritable d'essence qui suggère à la raison de se représenter plusieurs êtres en une seule notion et de signifier cette communauté par l'attribution d'un nom commun. Et le nom commun dont la raison est naturellement portée à user pour tous les êtres qu'elle connaît communiquer par leur essence, c'est le nom même par lequel elle désigne cette commune essence. Ainsi, quand la raison appréhende la ressemblance de nature qui existe entre l'homme et le bœuf, en ce que tous deux sont vivants et sensibles, elle le signifie en les nommant du nom même par lequel elle

²³ Ἀπὸ διανοίας, *a consilio*.

²⁴ Ἀπὸ τύχης, *a casu*.

désigne déjà cette essence, le nom d'*animal*. La raison fait alors de l'homme et du bœuf des synonymes, c'est-à-dire des *êtres* que l'on signifie par un nom commun et auxquels on attribue, *avec le nom* en question, $\sigma\upsilon\lambda\ \tau\tilde{\omega}\ \delta\acute{\nu}\omega\mu\alpha\tau\iota$, comme le dit Ammonios²⁵, par manière d'étymologie, la même définition. C'est, bien entendu, la communauté signifiée par cette dernière façon de nommer qui intéresse proprement le logicien, quand il se met à la rédaction de son traité des *Attributions*. Elle seule en effet pourra fournir à la raison les premiers principes de ses définitions, les toutes premières attributions dont doit procéder toute investigation de ce qu'est essentiellement une chose.

²⁵ *Op. cit.*, 15, 23.